

Communiqué de presse

Assemblée générale 2015 des Transports publics fribourgeois Les TPF deviennent un groupe de sociétés

Les Transports publics fribourgeois (TPF) sont désormais un groupe de sociétés. Lors de l'assemblée générale ce vendredi 17 avril à Bulle, les actionnaires ont formellement donné naissance aux Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, dont l'actionnaire majoritaire est l'Etat de Fribourg. Cette nouvelle structure permet de séparer clairement les activités propres au transport de voyageurs, aux infrastructures et à l'immobilier. L'exercice 2014 présente un résultat d'exploitation excédentaire de 2,1 millions de francs. La dissolution de réserves extraordinaires due au changement de structure porte le bénéfice comptable à 6,8 millions de francs. Le nombre de voyageurs est en hausse de 1,2% à 28,7 millions.

C'est tout un symbole. Les actionnaires des Transports publics fribourgeois ont pris cette décision historique dans le cadre de la remise ferroviaire pour les véhicules de la voie étroite à Bulle. Bien culturel protégé, le bâtiment est le témoin des pionniers ferroviaires dans le canton de Fribourg. Il est aussi le seul appelé à être préservé au cœur du grand projet de réaménagement urbanistique et immobilier du Plateau de la gare.

Issus de la fusion en 2000 des GFM et des Transports en commun de Fribourg, les TPF franchissent ainsi une nouvelle étape dans l'évolution de leur organisation, en adoptant la forme d'une holding. La société mère, Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA est détenue à 75% par l'Etat de Fribourg (aujourd'hui 54%). Les parts de la Ville de Fribourg (16%) et des CFF (5%) demeurent à l'identique. Cette nouvelle répartition de l'actionariat découle de la volonté de la Confédération de séparer le secteur de l'infrastructure ferroviaire des autres secteurs d'activités.

La holding qui comprend la direction générale et les services centraux chapeaute trois autres sociétés : Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. La Confédération détient la majorité de TPF INFRA avec 66,5%. La holding possède le 33,5% restant de cette société ; elle est actionnaire à 100% des deux autres. Sur un plan financier, ce changement d'organisation constitue une opération blanche tant pour l'Etat que pour la Confédération, le processus se faisant par abandon de créances. Le modèle s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2015.

La constitution de ces quatre sociétés permet de renforcer la transparence sur les activités des différents secteurs et de répondre à des mécanismes de financement bien distincts, tout en minimisant les risques. La création d'une société immobilière permet à terme de verser des dividendes aux actionnaires que sont les collectivités publiques, afin de pouvoir autofinancer les améliorations de l'offre en transports publics.

Résultat conforme aux attentes

Le résultat d'exploitation est conforme aux attentes avec un excédent de 2,1 millions de francs. Sur un plan comptable, le bénéfice de l'exercice est porté à 6,8 millions de francs en raison de produits extraordinaires dus à une dissolution de réserve d'amortissements dans le domaine de l'infrastructure. Le chiffre d'affaire franchit pour la première fois la barre des 140 millions de francs (+4,3%). Les indemnités sont stables, alors que les recettes évoluent favorablement. L'évolution de la masse salariale est contenue (+ 1,7%), les dépenses liées aux énergies et carburants sont en baisse de 2,7%.

Les TPF ont transporté 28,7 millions (+1,23%) de personnes en 2014. L'augmentation est la plus forte dans le secteur ferroviaire (+7.68%) à 4,3 millions. Mobul qui avait franchi l'an dernier la barre du million de voyageurs en raison des transports du Comptoir gruérien redescend à 917'000 passagers. Dans l'agglomération de Fribourg, 16, 5 millions de personnes ont pris les bus ou le funiculaire.